

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02485

Numéro SIREN : 792 227 365

Nom ou dénomination : 3 CAP ADVISOR

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt 33955

Désignation de l'entreprise Société SAS 3 CAP ADVISOR

Adresse de l'entreprise 19 Villa d'Arceuil 92170 VANVES

Numéro SIRET * 79222736500014

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

Néant ☐ *

06 AOUT 2019

DEPOT N° 33 955

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122018	31122017
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098		
Total général (I+II)		110	112		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		200	200
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		99 338	101 528
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		1 456	(2 191)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		102 994	101 538
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	669	3 191	2 488
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		3 191	2 488
Total général (I + II + III)		180		106 185	104 025
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice N clos le

3	1	1	2	2	0	1
---	---	---	---	---	---	---

Exercice N-1 clos le

Don Coppe Confess
Conforme
Le Président

Pour Copie certifiée Conforme
le prendre


ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Composition du capital social	3
Evaluation des valeurs mobilières de placement	3
Charges à payer	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 106 185.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 1 456.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	200			200

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode de la valeur moyenne.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 495
Total	2 495

3 CAP ADVISOR

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 19 Villa d'Arcueil – 92170 VANVES
792 227 365 R.C.S. NANTERRE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 22 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

- :- :-

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 1 456,35 euros au poste Autres réserves.

La collectivité des associés reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Hervé Guillou

Président

3 CAP ADVISOR

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 19 Villa d'Arcueil – 92170 VANVES
792 227 365 R.C.S. NANTERRE**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2019
SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Madame,

Nous sommes réunis ce jour, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet de statuer sur les comptes de notre dernier exercice clos le 31 décembre 2018.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous précisons que les chiffres figurant dans le présent rapport ont été arrondis.

1. Présentation des comptes annuels

Les comptes sont présentés selon les formes rendues obligatoires par la mise en application de la loi comptable.

Ils ont été établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Situation et activité de la société au cours du premier exercice clos au 31 décembre 2018.

2.1. L'actif et le passif :

Afin de vous permettre d'analyser la situation de la société, nous vous communiquons les montants figurant aux postes du bilan :

- l'actif immobilisé, ressort à	0 euros
- l'actif circulant est de	106.185 euros
- les capitaux propres s'élèvent à	102.994 euros
- l'ensemble des dettes est de	3.191 euros
Le total du bilan s'élève à	106.185 euros

2.2. Le compte de résultat :

Le résultat dégagé pour cet exercice est bénéficiaire pour 1.456,35 euros, ; aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé en 2018. Cet exercice a enregistré un résultat financier de 4.005,42 euros principalement grâce aux cessions de valeurs mobilières.

Les charges constatées, pour cet exercice 2018, correspondent aux :

Fournitures de bureau	809 euros
Honoraires	650 euros
Frais bancaires	859 euros
Frais d'actes	72 euros
Frais divers	30 euros
Contribution Foncière des Entreprises	129 euros

2.3. Evénements intervenus sur l'exercice et perspectives d'avenir

Aucun événement particulier n'est à signaler

3. Activités de la société en matière de recherche et de développement

Compte tenu de l'objet même de l'activité, il n'a été effectué aucune dépense en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. Prises de participation et de contrôle - sociétés contrôlées

La société n'a pris aucune participation ni aucun contrôle dans une société au cours de l'exercice écoulé. Elle ne détient aucune filiale ni participation dans une société.

5. Information sur l'environnement

Nous vous précisons que l'activité de notre société n'a aucun impact sur les ressources en eau, les matières premières, ni sur l'énergie.

8. Résultats - Affectation des résultats

La répartition des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous demandons d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 1.459,35 euros au poste Autres réserves.

Aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

9. Dépenses et charges non déductibles

Nous vous signalons qu'aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable par application des dispositions de l'article 39-4 du CGI n'est intervenue au cours de l'exercice.

10. Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

Nous vous signalons qu'aucune convention entrant dans le cadre de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice et vous demanderons dans prendre acte dans les résolutions qui vous sont proposées.

11. Situation des mandats

Nous vous informons qu'aucun mandat de dirigeant n'est venu à expiration.

Au bénéfice de tout ce qui vous a été exposé, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en approuvant les comptes de cet exercice et en adoptant les résolutions qui vous sont proposées.

Le Président

Henri GUILLOT

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be a variation of the name 'Henri Guillot'.